

**Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un technicien logisticien à la direction des ressources humaines et des moyens généraux**

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 44

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Båabåa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerincq à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmais - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffinat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

**GRAND CHAMBERY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 135-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un technicien logisticien à la direction des ressources humaines et des moyens généraux**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de technicien logisticien à la direction des ressources humaines et des moyens généraux est à pourvoir.

Il a pour objet de gérer la diffusion du courrier entrant et sortant, de coordonner les mouvements de mobilier et d'administrer le logiciel de distribution des ressources.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

<b>Niveau de recrutement</b>	Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens
<b>Missions confiées à l'agent</b>	<p><b>Gérer la diffusion du courrier entrant et sortant</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réceptionner le courrier entrant, le scanner et le référencer sur le logiciel dédié</li><li>- Préparer le courrier sortant destiné à l'affranchissement</li><li>- Réceptionner et répartir entre les directions les demandes d'information reçues via le portail Simpl'ici</li></ul> <p><b>Coordonner les mouvements de mobilier de la collectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aménager les espaces de travail : assurer les relations avec les fournisseurs, programmer les livraisons, coordonner l'aménagement avec les directions et les prestataires, organiser l'évacuation de l'ancien mobilier, attester du service fait et de la conformité de la commande</li><li>- Gérer les stocks de mobilier : réceptionner et traiter les demandes des directions, coordonner l'acheminement du mobilier</li><li>- Gérer le patrimoine mobilier : recenser l'ensemble du mobilier de la collectivité en vue de créer la base de données, mettre à jour cette base de données, réaliser l'inventaire annuel, participer à l'élaboration du plan de renouvellement annuel</li></ul> <p><b>Administrer le parc des moyens de déplacement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Paramétrer le logiciel avec l'ensemble des ressources (véhicules, vélos, salles...)</li><li>- Attribuer les droits aux utilisateurs et former ces derniers</li><li>- Assurer la maintenance des véhicules et des vélos : prise de rendez-vous pour les entretiens mécaniques, suivi des pneumatiques, réalisation des prestations de nettoyage intérieur / extérieur</li></ul> <p><b>Piloter la prestation de nettoyage sur l'ensemble des sites de Grand Chambéry</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Centraliser les demandes et les remarques des directions</li><li>- Assurer les relations avec les fournisseurs</li><li>- Réaliser les contrôles contradictoires sur site et régler les dysfonctionnements</li><li>- Coordonner les interventions régulières et les prestations à la demande</li><li>- Réaliser les plans de prévention et les actualiser annuellement</li></ul>
<b>Rémunération de l'emploi</b>	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens

**Vu** l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

**Vu** le tableau des effectifs,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** confirme que le poste de technicien logisticien de la direction des ressources humaines et des moyens généraux est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

**Article 2 :** confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word), d'internet et des logiciels métiers,
- techniques d'accueil et de communication,
- gestion des stocks,
- sens des priorités et réactivité,
- aptitude au travail en équipe et en autonomie,
- esprit d'analyse, méthode, rigueur,

**Article 3 :** autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **135-24 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un technicien logisticien à la direction des ressources humaines et des moyens généraux

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 04 juillet 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240704-lmc1H31741H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31741H1

Date de transmission en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de réception en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 juillet 2024